

Le 10 février 2021

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Au nom des membres du Conseil national des femmes du Canada (CNFC), je vous demande instamment de continuer à travailler avec diligence pour garantir que davantage de femmes et d'enfants ne voient pas leur vie irrémédiablement et définitivement gâchée par des actions telles que celles pratiquées par la direction et les propriétaires de MindGeek et Pornhub.

Le Conseil a depuis longtemps adopté des politiques condamnant la marchandisation des femmes sans leur consentement explicite, la traite des personnes et l'exploitation sexuelle. Le témoignage de Serena Gleites, la semaine dernière, a une fois de plus mis en évidence les conséquences durables de la mise à disposition d'une vidéo d'elle-même, une simple enfant, à tous ceux qui souhaitent la télécharger. La plateforme elle-même n'aurait jamais dû permettre la publication de la vidéo, et le jeune homme qui a décidé de la partager doit également assumer sa part de responsabilité dans la spirale descendante de la vie de la jeune femme.

Il y a ici deux questions principales et distinctes qui doivent être abordées : le consentement et l'âge. En tant qu'organisation qui s'efforce de garantir aux femmes le droit à l'égalité des chances dans tous les domaines, le contrôle de leur propre corps et le respect de leurs droits, nous ne portons pas de jugement sur ce que toute personne, homme ou femme, choisit de faire. Cependant, nous nous engageons lorsque le consentement n'est pas donné et que les libertés sont brimées. Les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas le droit ni la responsabilité de donner leur consentement; ils doivent être protégés contre ceux qui voudraient les manipuler pour arriver à leurs fins.

Avec plus de 35 millions d'internautes au Canada, il est essentiel que le gouvernement s'assure que le contenu des informations et l'accès à celles-ci sont légaux et appropriés en ce qui concerne le consentement et l'âge. La pandémie de COVID-19 a rendu beaucoup de nos jeunes encore plus dépendants de l'Internet pour leurs apprentissages, leurs loisirs et leurs interactions sociales. Cette utilisation accrue a intensifié la possibilité pour eux de devenir des cibles d'utilisation et d'abus.

L'histoire personnelle de Serena a placé cette question au premier plan et au cœur du débat. Ainsi, en tant que société solidaire, nous devons fournir des solutions pour mettre fin à cette victimisation des jeunes. Nous recommandons vivement au gouvernement d'adopter des mesures de vérification de l'âge afin de protéger les enfants et les personnes mineures. Ces mesures doivent s'inscrire dans un cadre numérique canadien rigoureux dans lequel tous les fournisseurs de services Internet et les sites de médias sociaux sont tenus d'adopter des mesures de vérification de l'âge avant d'obtenir ou de renouveler leur licence. L'étape suivante consiste à fournir un financement durable pour des outils judiciaires spécialisés en ligne ainsi que des mesures nationales de maintien de l'ordre, des ressources directes et des directives pour garantir que les plateformes de médias sociaux, les entreprises technologiques et les fournisseurs d'accès Internet respectent les mesures de vérification de l'âge. S'ils ne se conforment pas à ces mesures, des sanctions doivent être prises, notamment en bloquant l'accès à leurs sites Web ici au Canada.

N'oublions pas l'origine de l'histoire de Serena : une fille âgée de treize ans, incertaine de sa place dans le monde, découvrant l'amour, qui a fini par être maltraitée par son petit ami qui a été aidé par les organisations mêmes qui auraient pu, et auraient dû, l'aider elle en le dénonçant pour exploitation d'enfant.

Le Conseil estime qu'en tant que Canadiens et Canadiennes, nous pouvons et devons faire mieux pour protéger nos jeunes contre les prédateurs; ces histoires doivent cesser.

Je vous remercie de l'attention que vous accordez à nos préoccupations et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Patricia Leson, présidente

Conseil national des femmes du Canada

Le Conseil national des femmes du Canada (CNFC) travaille dans un esprit de vérité et de réconciliation, en reconnaissant que le Canada est le territoire traditionnel des peuples autochtones et métis. Nous sommes reconnaissantes de nous joindre à d'autres dans la paix et l'espoir, en plaidant pour une meilleure qualité de vie pour les femmes, les enfants, les familles et la société.